

Madame, Monsieur :

Nom et Prénom de l'élève :

Adresse :

Coordonnées de la personne qui assurera le paiement de la facture (si différentes des coordonnées ci-dessus) :

.....

- **CONTRIBUTION ANNUELLE** : (cochez le tarif choisi)

Contribution minimum	Contribution de solidarité 1
<input type="checkbox"/> 1 420 €	<input type="checkbox"/> 1 495 €

- **INTERNAT FILLES** : Montant annuel **4 753 €** (Pension complète)

Tarif Annuel	ACOMPTE par chèque débité en JUILLET	MENSUALISATION : 10 prélèvements automatiques à compter du 10 septembre 2025.
4 753 €	703 €	405 € X 10

- **MODALITES DE REGLEMENT** :

Une facture annuelle vous parviendra début octobre mentionnant un échéancier de prélèvements mensuels du 10 octobre 2025 au 10 juin 2026.

Pour le paiement de la facture, compte tenu de l'effectif de l'établissement (2100 élèves), le mode de paiement par prélèvement est obligatoire.

En cas de problème de règlement, merci d'adresser un mail à Mme Sophie HACOT au secrétariat de la Comptabilité à l'adresse suivante : secretariatcompta@assomption.bzh.

Nous choisissons :

- le prélèvement automatique avec le même RIB que l'an passé (pas de MANDAT de prélèvement SEPA à remplir).
- le prélèvement automatique avec nouvelles coordonnées bancaires : merci de remplir le MANDAT de Prélèvement SEPA en y joignant votre nouveau RIB.

Pour confirmer votre inscription, merci de joindre à ce document :

- **1 chèque de 200 €** : confirmation d'inscription pour les classes préparatoires non remboursable (à libeller à l'ordre de l'OGEC Assomption),
- **1 chèque de 703 €** : réservation Internat débité début Juillet (à libeller à l'ordre de l'OGEC Assomption),
- **1 premier prélèvement sera effectué le 10 septembre 2025** d'un montant de :
547 € pour un élève interne : Contribution 142 € (mois de Sept.) + Internat 405 €.
142 € pour un élève externe : Contribution 142 € (mois de Sept.).

Ces règlements seront déduits de la facture annuelle établie début octobre.

- **DOCUMENTS A NOUS RETOURNER** :

- Fiche comptabilité,
- Mandat de prélèvement SEPA et RIB (si changement ou nouvelles coordonnées bancaires),
- Chèque d'inscription et chèque de réservation Internat encaissement Juillet,
- Convention de scolarisation.

Fait à : le :

Signature